

Fête des Couleurs – Festival du monde – 5 et 6 juillet 2019

Stand d'artisanat ou stand de présentation d'une association

CONTRAT

Inscription et paiement de l'emplacement :

Le délai d'inscription est fixé au 31 mai 2019, dans la limite des places disponibles.

Votre réservation sera confirmée uniquement après réception de ce contrat rempli et signé ainsi que le paiement d'un acompte non-remboursable de 50% :

Coordonnées bancaires et adresse postale pour le renvoi du contrat :

BCV 10-725-4, 1001 Lausanne

Association AMIS – Ch. de la Planchette 16 – CP 53 - 1860 Aigle

IBAN: CH50 0076 7000 H511 6435 7

Prix de l'emplacement (pour une journée) :

50.- pour un stand jusqu'à 3m.

75.- pour un stand de 3m à 6m.

100.- pour un stand de 6m à 10m max.

20.- pour un stand à but humanitaire et associatif (= cotisation de membre de l'Association AMIS)

Obligation aux associations de nous transmettre les statuts et flyers

La priorité est donnée aux stands s'inscrivant sur les deux journées.

Attribution de l'emplacement :

Un emplacement vous est attribué que vous devez impérativement respecter, faute de quoi nous nous réservons le droit de vous déplacer.

Contenu du stand :

Artisanat multiculturel, créatif et interactif : pas de nourriture ni de boissons.

Les pistolets à eau, lasers, etc. sont interdits.

Il est également interdit de vendre ou d'offrir de l'alcool à la clientèle.

Les gadgets en plastique, peluches, etc. sont à éviter.

Les éventuelles pétitions doivent nous être soumises à l'avance.

Le comité peut retirer le contenu d'un stand, si ces recommandations ne sont pas respectées.

Nous favorisons la diversité, mais il n'y a pas d'exclusivité pour un stand ou un autre !

Matériel :

Vous amenez votre propre matériel (tente solide, tables, rallonges électriques, lampes, sacs poubelle, etc.).

Vous en êtes responsable en cas de dommage, dégât naturel, vol, etc. et vous disposez d'une assurance RC.

L'électricité pour un éclairage simple est à disposition sur place.

La place est rendue propre et vide de tout déchet.

Horaires de la Fête :

Vendredi, 13h00 - 0h30 et samedi 12h00 - 0h30. Merci de tenir votre stand jusqu'à 22h30 au moins.

Le stand se monte le vendredi de 10h00 à 12h30 et le samedi de 9h00 à 10h30.

Sécurité – Parking :

Pour des raisons de sécurité et sur ordre de police, le périmètre de la fête est inaccessible aux véhicules de 11h à minuit les 2 jours (tout transport de matériel doit se faire à pied pendant ces heures).

Il y a un Securitas pour la nuit, mais vous restez responsable de votre matériel.

Il est interdit de se parquer hors du parking de la Fête (parking visiteur ou parking du collège). Un macaron à mettre sur votre pare brise vous sera fourni.

L'organisateur :

L'Association AMIS pour de projets multi- et interculturels est une association à but non lucratif qui met en place des projets d'intégration en faveur des migrants dans le quartier de la Planchette, à Aigle.

Depuis 18 ans, la Fête des Couleurs est son événement-phare et propose un weekend entier de concerts, spectacles et animations en tout genre aux habitants d'Aigle et de la région.

Entièrement gratuite, cette fête se veut avant tout un lieu de dialogue et de rencontre entre différentes cultures. *Par votre stand, vous contribuez ainsi à une ambiance chaleureuse ainsi qu'à la lutte contre la montée du racisme et de la xénophobie !*

« Par la signature de ce contrat, je m'engage à en respecter les termes et à tout mettre en œuvre pour que notre collaboration se passe au mieux ».

Lieu et date :

Signature :

INFORMATIONS

Nom et Prénom :	Adresse :
Nom de l'association :	
Tél. et portable :	Site Internet :
E-mail :	<i>Mettre un lien sur votre site avec :</i> www.fetedescouleurs.ch
Contenu du stand :	Disponibilité :
Dimension du stand :	
	<p>Vendredi 5 juillet</p> <p>Samedi 6 juillet</p> <p><i>(souligner ce qui convient)</i></p> <p>Les associations sont priées de joindre leur prospectus ou projet associatif.</p>